

Contradiction entre les exigences de millions de travailleurs et le vote de l'Assemblée nationale

Gérard Bauvert

Rarement la contradiction ne sera apparue aussi puissamment et de manière aussi visible. Le 7 septembre, 3 millions de manifestants, soutenus par des millions d'autres salariés, ont exprimé leur exigence du retrait de la contre-réforme des retraites.

Et pourtant, le gouvernement a maintenu sa loi à l'Assemblée nationale.

Et pourtant, en face, un président de la République affolé, empêtré dans des affaires sans fin qui l'éclaboussent. Et comme dans toute situation de crise majeure, chaque acte commandité par le locataire de l'Élysée (affaire Woerth-Bettencourt, accusation par *Le Monde* de violation de la loi sur le secret des sources des journalistes, circulaire sur les Roms) conduit un peu plus le chef de l'exécutif vers l'abîme. Certains cherchent à donner le change en multipliant les « discussions » concernant les amendements au projet de réforme à l'Assemblée nationale. Les mêmes ou d'autres parient sur... 2012. Et là, si l'on vote bien, on verra ce que l'on verra.

Mais chacun le sait, le pressent ou le craint, c'est selon : cette contradiction entre la puissance de la grève et des manifestations du 7 septembre, et l'adoption de la loi malgré la crise du régime ne trouvera son dénouement que sur le terrain de la lutte de classe elle-même. C'est ce que des observateurs avisés comme

ceux du journal patronal *Les Echos* relèvent avec une certaine lucidité s'agissant de la contre-réforme des retraites. « *L'Europe exige des gages solides dans la lutte contre les déficits* », nous disent *Les Echos*, après avoir relevé que, le 7 septembre, la France était couverte de « *cordées impressionnantes* ».

Les Echos ajoutent : « *En coulisse, derrière les discours combats de rigueur, certains cherchent déjà la meilleure porte de sortie possible. Voir l'intersyndicale attendre 15 jours pour remobiliser après un succès comme celui de mardi en dit long. Pour les plus modérés, l'objectif est de remettre le couvert encore une ou deux fois, en s'appuyant sur la lancée de mardi, pour tenter d'arracher d'ultimes gestes (...) en attendant 2012. La CFDT ne s'en cache plus vraiment et tous les regards sont désormais tournés vers la CGT.* »

Nul ne peut prévoir la forme que vont prendre les événements

Comme tout observateur d'expérience de la lutte de classe, la rédaction des *Echos* est parfaitement consciente de l'ampleur et de la profondeur du rejet de la contre-réforme des retraites, et de l'ampleur non moins importante que prend la crise du régime depuis quelque temps. Le journaliste des *Echos* — et pas seulement lui — sait que la marge des différents protagonistes est étroite, très étroite.

Comme ses confrères, il compte sur « *le temps* », sur la capacité de ce qu'il appelle « *l'intersyndicale* » et sur « *l'unité de l'axe renforcé CGT-CFDT* », en étant parfaitement conscient, s'agissant du



Photo AFP

« Parmi les mesures démographiques retenues, la seule qui est juste, à nos yeux, est l'allongement de la durée de cotisation »

Marisol Touraine, députée PS

« leader cégétiste », qu'il préférerait « éviter de redonner du poids à sa frange la plus radicale ». Laissons *Les Echos* et autres commentateurs avec leurs appellations. Ce qui n'a échappé, en revanche, à personne, c'est que depuis des semaines et des semaines — ce qui est apparu au grand jour le 7 septembre —, des dizaines de milliers de militants et responsables de la CGT, au coude à coude avec leurs collègues de travail, avec d'autres militants, exigent le retrait de la contre-réforme Woerth-Sarkozy, le maintien de la retraite à 60 ans.

Et c'est cette question qui est une des principales sources d'inquiétude et taraude les cercles dirigeants. Hasard ? A la veille de la journée du 15 septembre et à une semaine du 23 septembre, nul ne peut prévoir la forme que vont prendre les événements de demain et des tout prochains jours.

Mais ce que des millions de travailleurs et des dizaines de milliers de militants exigent, avec acharnement, depuis des mois et des mois, ce qu'ils ont exprimé puissamment le 7 septembre — le retrait de la loi — est en contradiction avec toutes les tentatives de faire passer le projet gouvernemental.

Attendre 2012 ? C'est enterrer aujourd'hui l'exigence du retrait du projet de loi gouvernemental

Ou comment troquer les revendications de millions de manifestants contre d'ambiguës promesses électorales.

Yan Legoff

A la question « *Est-ce que vous rétablirez la retraite à 60 ans ?* », Ségolène Royal a répondu sur France 2, le 9 septembre : « *Solennellement, je vous dis oui.* » « *Les Français attendent de l'opposition qu'elle se prépare à l'alternance avec un projet crédible* », ajoute-t-elle le 14 septembre.

Elle a parlé « *au nom de tous les socialistes* », confirme le 13 septembre le porte-parole national du PS, Benoît Hamon. « *Elle a porté le projet socialiste (...) sans jamais s'écarter de notre projet commun* », s'est aussi félicitée la députée Marisol Touraine, chargée des retraites au PS, qui précise toutefois : « *On caricature la position du PS en disant que nous voulons mettre tout le*

monde à la retraite à 60 ans, ce qui est faux et archi-faux » (*Le Journal du dimanche*, 12 septembre).

Ce qui amène deux remarques. D'abord, l'allongement de la durée de cotisation, accepté par le PS, rendrait le retour aux 60 ans impossible pour une grande majorité de travailleurs. Ensuite, on peut s'interroger : d'un côté, le PS déclare explicitement à l'Assemblée qu'il ne demande pas le retrait du projet de loi gouvernemental, qui, pourtant, annule les 60 ans (*lire page suivante*) ; de l'autre, il annonce qu'il rétablira les 60 ans (mais pas pour tout le monde)... en 2012.

Conclusion : pour le PS, rien ne sert de combattre aujourd'hui, il faudra surtout voter dans dix-huit mois.

Et le PCF ? A la Fête de *L'Humanité*, son secrétaire national, Pierre Laurent, déclare un jour

« *On ne peut attendre sous prétexte que l'échéance prévue est en 2012. Il faut les arrêter maintenant* » (*L'Humanité*, 11 septembre), et, le lendemain, lance la proposition de « *pacte d'union populaire* » et déclare : « *Dans cette bataille, c'est aussi l'après-Sarkozy qui se prépare.* » *L'Humanité* (13 septembre) se réjouit : « *Les dirigeants présents (à la Fête de L'Humanité) ont exprimé leur détermination à rester unis contre le projet gouvernemental, tout en ouvrant le débat sur les conditions d'une alternative en 2012.* » Le numéro 2 du PS, Harlem Désir, lors d'un débat, y a en effet déclaré : « *La question est de parvenir, sans nier nos différences, à se rassembler le moment venu pour bâtir un contrat de législation.* » « *Rien ne brisera le front uni sur les retraites* », a ajouté le porte-parole du PS, Benoît Hamon. Mais un « front uni » sur quoi ? Pour l'allongement de la durée

de cotisation ? Pour ne pas exiger aujourd'hui le retrait du projet de loi gouvernemental ? Pour surtout attendre 2012 (et le partage des circonscriptions électorales) ? Jean-Luc Mélenchon, pour le Parti de gauche, déclarait déjà le 9 septembre : « *Nous avons décidé de faire semblant de croire que (les dirigeants du PS) sont d'accord avec nous (sur les retraites) et nous sommes parfaitement conscients du fait que ce n'est pas le cas.* » Décidément, les stratégies électorales, c'est très compliqué...

Même grand écart d'Oliver Besancenot, sur RTL, le 12 septembre : « *On peut mener une campagne unitaire en assumant nos divergences de points de vue... L'histoire d'augmenter les annuités, je ne la partage pas... On peut additionner nos forces, nos voix parfois. Mais nos programmes ne sont pas compatibles.* »



Photo Informations ouvrières



La discussion du projet de loi sur les retraites a commencé le 7 septembre au Parlement

A l'Assemblée nationale, aucun député n'a proposé le retrait du projet de loi

Albert Dal Pozzolo

Le 7 septembre 2010, lors de multiples défilés, des millions de manifestants ont exprimé leur rejet du projet de loi Sarkozy-Fillon-Woerth sur les retraites. Au même moment, à 15 heures, s'ouvraient les travaux à l'Assemblée nationale.

Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS, déclare d'entrée de jeu : « Monsieur le Premier ministre, nous sommes une opposition responsable. Nous avons fait nos propositions. Nous souhaitons que le débat ait lieu sans esquive de votre part. »

Mais tout est décidé d'avance : la Constitution de la V^e République a fait de l'Assemblée une simple chambre d'enregistrement aux ordres du gouvernement. Pourquoi faire comme si la volonté des millions de manifestants pourrait y prévaloir ?

C'est pourtant le jeu auquel se livre le député du PCF Alain Bocquet, qui demande un « vote sur le retrait de l'ordre du jour de ce projet de loi sur les retraites ». Comme si cette Assemblée était dotée de la moindre souveraineté... Le président UMP de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, lui répond d'ailleurs : « Monsieur Bocquet, je vous rappelle que, selon la Constitution, l'ordre du jour de la session extraordinaire est fixé par un décret présidentiel. En conséquence, il ne peut être donné suite à votre demande. »

Malgré tout, les députés du PS, du PCF et du Parti de gauche ont accepté de se prêter à cette sinistre comédie. Alors que, le 7 septembre, les manifestants scandaient « Ni amendable ni négociable », Marie-George Buffet, au nom du groupe PCF, déclare en direction du gouvernement : « Arrêtez de répéter qu'il n'y a pas d'autres solutions que votre réforme. Les dé-

putés du Parti communiste et du Parti de gauche en proposent : acceptez d'en débattre. » Dans une Assemblée nationale aux ordres dominée par la droite ? M^{me} Buffet n'y croit pas elle-même...

Cette parodie de « débat » n'a dès lors qu'une fonction : accompagner le projet gouvernemental.

Pour preuve, le député PS Pascal Terrasse déclare : « Nous serons, à l'occasion de ce débat, une force de proposition. A chaque article, nous vous ferons des propositions très concrètes, sur tous les sujets importants de la pénibilité, des carrières longues, de l'égalité hommes-femmes et surtout du financement. »

Quelles ont donc été les propositions faites par le Parti socialiste ?

Marisol Touraine indique : « Parmi les mesures démographiques retenues, la seule qui est juste, à nos yeux, est l'allongement de la durée de cotisation (...). La durée de cotisation ne peut être la même pour tout le monde. »

Dans ces conditions, que vaut la proposition du PS de revenir à la retraite à 60 ans s'il faut cotiser encore plus ?

Pour que les choses soient claires, le député PS Gaëtan Gorce insiste : « Comprenez que nous nous battons dans cet hémicycle non pas pour polémiquer ou refuser une réforme, mais pour démontrer que cette réforme-là n'est pas la bonne. Nous ne demandons pas son retrait, nous

voulons la suspension de ce processus, pour qu'une vraie discussion puisse s'engager avec l'opposition et les partenaires sociaux, afin de trouver des solutions. »

Certes, Marie-George Buffet s'insurge contre ces propos : « Je refuse cette partie de ping-pong entre l'UMP et le Parti socialiste », dit-elle.

Mais son propre parti n'y prend-il pas part lui aussi lorsque Roland Muzeau, député PCF, propose un amendement pour « une répartition des sièges au sein (du) Comité de pilotage des régimes de retraite » mis en place par le projet de loi pour associer les syndicats et les partis d'opposition à la destruction du système des retraites ?

Les députés du PCF et du Parti de gauche peuvent même s'enorgueillir d'avoir fait adopter un de leurs amendements. Le ministre Eric Woerth se paie le luxe de déclarer : « Le gouvernement est (...) favorable à l'amendement n° 295 déposé par M. Muzeau, M^{me} Billard et leurs collègues. Cet amendement, qui reprend en effet la rédaction de l'article 1^{er} de la loi de 2003, rappelle le fondement même de notre système de retraites, à savoir le principe de répartition. »

Or la loi de 2003, c'est la loi Fillon, contre laquelle se sont dressés des millions de salariés du public et du privé. Faudrait-il aider le gouvernement à prétendre que son projet de loi ne remet pas en cause les retraites par répartition ?



Photo AFP

« Nous nous battons non pas pour polémiquer ou refuser une réforme, mais pour démontrer que cette réforme-là n'est pas la bonne. Nous ne demandons pas son retrait »

Le député PS Gaëtan Gorce

ÉDITORIAL

Huit jours...

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Étrange atmosphère que celle des huit jours qui séparent le 7 du 15 septembre. 7 septembre : des millions de travailleurs, en grève et manifestation, exigent le retrait du projet Sarkozy-Fillon-Woerth. La force est là, celle de la classe ouvrière, rassemblée sur son terrain de classe, disponible pour le combat uni pour faire reculer le gouvernement.

8 septembre : les organisations syndicales vont-elles s'engager sur la voie d'une grève franche pour le retrait, pour ne pas laisser passer la loi ? Chère s'y oppose fermement. Au nom de « l'unité », Thibault justifie de ne rien faire qui contrarie le secrétaire général de la CFDT. Toute action est reportée au 23, après le vote de la loi.

Conseiller de Sarkozy, Alain Minc se réjouit : « On est dans une chorégraphie où chacun joue son rôle (...), les syndicats sont en France admirablement responsables. » Il salue le PS, qui tient « des propos beaucoup plus raisonnables depuis quelque temps ».

Les Echos se rassurent eux aussi : « Derrière les discours combatifs de rigueur, certains cherchent déjà la meilleure porte de sortie possible (...) en attendant 2012. La CFDT ne s'en cache plus vraiment et tous les regards sont désormais tournés vers la CGT (...). Certes, une partie de sa base (...) milite pour des grandes grèves (...). Mais le leader cégétiste (...) est aussi soucieux de privilégier l'unité avec la CFDT. »

Au même moment, dans les usines, dans les entreprises, dans les réunions syndicales, dans les quartiers, les travailleurs s'interrogent : pourquoi ne pas avoir tout simplement appelé la force rassemblée le 7 septembre à se dresser le 15 au moment du vote de l'Assemblée, y compris dans la manifestation nationale à Paris, pour bloquer le plan du gouvernement ? « En bas », dans les entreprises et départements, nombre d'organisations syndicales réaffirment dans l'unité le mot d'ordre de retrait et lancent, pour le 15 ou le 23, un appel à la grève sur cette exigence.

A l'Assemblée nationale, députés du PS et du PCF s'empressent d'occuper le terrain. Ils présentent amendements et contre-projets qui recourent les propositions du gouvernement (lire ci-contre).

« Nous sommes pour la retraite à la carte individualisée », revendique le député PS Issindou. « Il faut une réforme, bien sûr, il faut prendre en compte l'allongement de la durée de la vie », déclare Martine Aubry au moment où le groupe parlementaire PS s'abstient sur l'allongement de la durée de cotisation.

« La bataille contre le projet gouvernemental est vive », prétend le député PCF Roland Muzeau, quelques heures avant que l'Assemblée ne vote sur le projet de loi (lire la déclaration du bureau national du POI, page 8).

Une bataille vive dans une Assemblée croupion tout entière cadrée par les décisions de l'Union européenne, de la Banque mondiale et de la classe capitaliste ? Étrange atmosphère.

Comme s'il fallait — par les mille et un moyens de la dislocation, des actions diversifiées et de la pantomime prétendument parlementaire — faire disparaître la réalité qui s'est exprimée le 7 septembre.

Comme s'il fallait, à toute force, fournir à ce régime assailli par les affaires, les scandales et la crise qui le déchire jusqu'au sommet les moyens de « tenir » coûte que coûte et faire passer ses plans meurtriers.

Jusqu'à quand ?

Retraites : le fil des événements du 7 au 12 septembre

Après les grèves et manifestations massives du 7 septembre, Nicolas Sarkozy annonce le lendemain, en Conseil des ministres, quelques aménagements à la marge de son projet de loi. Les mesures principales, rejetées par des millions de manifestants, restent inchangées : recul de deux ans de l'âge de la retraite, attaques contre le Code des pensions des fonctionnaires. A l'Assemblée nationale, la discussion du projet de loi gou-

vernemental a commencé, où les députés PS, PCF et du Parti de gauche décident de jouer le jeu du « débat » et des amendements (*lire page 3*). L'adoption du projet est prévue pour le 15, avant sa transmission au Sénat. Mais le 8, tous les regards sont tournés vers Montreuil, au siège de la confédération CGT, où se réunit l'intersyndicale nationale. Voici le récit de cette journée et de celles qui ont suivi.

Mercredi 8 septembre, tous les regards sont tournés vers l'intersyndicale

Martine Aubry propose à Sarkozy un "consensus"

Peu de temps avant un conseil national du PS, Martine Aubry déclare à la presse : « Il faut que le président de la République retire ce projet pour en proposer un autre en remettant tout à plat. » Curieux « retrait » exigé par Martine Aubry, qui verrait le projet de loi remplacé immédiatement par un autre... du gouvernement. Martine Aubry tend la main à Sarkozy : « Nous, nous sommes prêts à faire des propositions (...). Nous demandons que le président reçoive les organisations syndicales d'abord, puis les partis d'opposition, dont le Parti socialiste. »

Elle se justifie : « Partout en Europe, il y a eu un débat national et pratiquement un consensus dans tous les pays », explique-t-elle. Arriver à un « consensus » avec le gouvernement Sarkozy, y inclure les organisations syndicales... C'est bien cela qu'elle propose, alors que des millions de travailleurs viennent de manifester ! Le communiqué du conseil national du PS indique sur quel axe bâtir ce « consensus », selon lui : « Les Français sont parfaitement prêts à faire des efforts. Beaucoup d'entre eux sont disposés à travailler plus longtemps, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie. »

Marie-George Buffet veut "du temps pour discuter des amendements"

Au même moment, Marie-George Buffet, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, dénonce les conditions de l'examen du projet de loi gouvernemental par les députés : « On n'a pas le temps de discuter des amendements. On essaie de passer en force à l'Assemblée nationale. C'est inacceptable. »

« Nous allons nous battre pour qu'il y ait un peu de démocratie dans cette enceinte et pour que la parole des manifestants soit entendue », ajoute-t-elle. Où Marie-George Buffet a-t-elle vu que les millions de manifestants de la veille exigeaient « du temps pour discuter des amendements » au texte du gouvernement ?

L'intersyndicale nationale se réunit

L'intersyndicale se réunit pendant près de trois heures. Finalement, seules six (CFDT, CGT, CFTC, FSU,



UNSA, CGC) sont signataires du communiqué final, qui appelle à « poursuivre et amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces, afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition ».

Les organisations signataires « appellent à faire du mercredi 15 septembre, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du président de la République dans les départements et les circonscriptions. Avant le débat au Sénat, elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays. »

Dans une circulaire, le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, explique : « Nous avons formulé notre exigence de retrait, ce qui a été refusé. La discussion a surtout porté sur la date de la journée d'action. L'Assemblée nationale votant le 15, nous étions partisans de mobiliser ce jour, ainsi que la FSU et SUD. Mais (...) la CGT et la CFDT ont objecté qu'il serait difficile de mobiliser au même niveau que le 7. La date du 23 septembre a finalement été retenue. »

Chèreque "tend la main" au gouvernement

Sur Canal +, le leader de la CFDT, François Chèreque, s'explique : « Je ne comprends pas que le gouvernement ne soit pas capable de prendre la main qu'on lui tend. »

Les initiatives de l'intersyndicale « doivent donner confiance aux salariés » pour obtenir « des modifications substantielles » du texte gouvernemental, affirme quant à elle Nadine Prigent (CGT).

Colère et incompréhension dans de nombreux syndicats de la CGT

Dans une union départementale CGT de la région parisienne, un militant explose dès que le texte de l'intersyndicale est distribué, exprimant la colère de beaucoup de militants : « Le 23, c'est trop tard. Une mobilisation symbolique le 15, c'est insuffisant ! En plus, on se permet de signer ça avec la CFDT et les autres, sans FO ni SUD. Pour moi, la CGT s'est une fois de plus

couchée devant la CFDT. J'en ai plus qu'assez de cette tactique d'alignement systématique sur les positions de la CFDT. La CGT a suffisamment de poids pour entraîner la FSU sur ses positions. Elle aurait dû faire l'unité avec FO et SUD. »

Un autre : « J'ai accepté beaucoup de choses pour préserver l'unité de l'organisation. Mais là, c'est trop ! On ne peut pas tout supporter ! Il faut qu'on dise qu'on n'est pas d'accord, et tant pis si on marque notre différence avec la confédération. C'est eux qui provoquent la division ! »

L'union départementale CGT publie un communiqué : « Concernant le 15 septembre, jour du vote », l'union départementale considère, « après en avoir débattu, (qu')une manifestation en direction de l'Assemblée nationale est indispensable pour faire entendre aux représentants de la République la voix de ceux qui rejettent le projet de réforme des retraites gouvernemental ». Dans les heures et les jours qui suivent, pareils débats houleux traverseront de nombreux autres syndicats CGT.

Jeudi 9 et vendredi 10 septembre, trouble et colère des militants CGT

La CFDT enfonce le clou

Chèreque, sur France Info, récidive. Le secrétaire général de la CFDT, qui a rencontré plusieurs sénateurs, affirme que certains, « y compris dans le groupe de la majorité, disent "On va peut-être faire des propositions" » allant dans son sens.

Et d'ajouter : « On est en train de faire bouger les lignes. On est en train de faire douter y compris des personnes de bonne volonté de la majorité. »

Les « personnes de bonne volonté » de l'UMP. Voilà les alliés de François Chèreque !

"Cela suffit que Chèreque mène la barque !" (le syndicat CGT-PTT d'Eure-et-Loir)

Dans la journée, de nombreuses instances prennent position pour manifester le 15 à l'Assemblée nationale. Ainsi, le syndicat CGT Energie, à Paris : « Afin d'obtenir, comme l'expriment nos syndiqués, le retrait total de la loi contre les retraites, la mobilisation doit s'amplifier. »

La commission exécutive du syndicat CGT Energie Paris exprime son total désaccord avec les propositions de l'interfédérale d'une journée d'initiatives le 15 septembre et d'une nouvelle grève le 23, soit huit jours après le vote de la loi au Parlement.

Notre CE exige que la CGT appelle dès le 15 septembre, jour du vote de la loi, dans l'unité la plus large, à une grève et à une manifestation centrale vers l'Assemblée nationale. »

D'autres instances ont pris position dans le même sens, tant dans la région parisienne qu'en province. Ainsi, le syndicat CGT PTT d'Eure-et-Loir déclare :

« Ce projet de loi n'est ni amendable ni négociable, cela est absent de la déclaration syndicale du 8 septembre. Nous le regrettons et demandons que ce soit clairement affirmé par notre confédération (des dizaines d'UD et des milliers de syndiqués de la CGT le demandent). Le projet de loi passe à l'Assemblée nationale le 15 septembre. Nous demandons qu'il y ait appel à la grève nationale interprofessionnelle et à manifester le 15 dans les départements et à l'Assemblée nationale. Cela suffit que Chèreque mène la barque. »

Ainsi, le secrétariat national de la CGT Culture déclare dans une adresse à la confédération, le 9 septembre : « La première des exigences est d'obtenir dans l'immédiat que le gouvernement abandonne le projet de loi sur les retraites (...). Ce retrait est le préalable nécessaire à l'ouverture de véritables négociations (...). Dans ce cadre, l'échéance incontournable du 15 septembre nécessite un appel à l'action allant bien au-delà de la simple interpellation des députés. »

Ainsi, le secrétariat national de la CGT Culture déclare dans une adresse à la confédération, le 9 septembre : « La première des exigences est d'obtenir dans l'immédiat que le gouvernement abandonne le projet de loi sur les retraites (...). Ce retrait est le préalable nécessaire à l'ouverture de véritables négociations (...). Dans ce cadre, l'échéance incontournable du 15 septembre nécessite un appel à l'action allant bien au-delà de la simple interpellation des députés. »

"Retrait du projet de loi ! Rassemblons-nous devant l'Assemblée nationale le 15 !"

De nombreuses instances de la CGT décident d'utiliser l'appel à un rassemblement devant l'Assemblée nationale le 15 pour y exprimer leur exigence de retrait.

Ainsi, le syndicat CGT des services publics parisiens sort un tract intitulé « La réforme des retraites ne passe pas, retrait du projet ! », qui se conclut par : « Le 15 septembre, rassemblons-nous devant l'Assemblée nationale à partir de 12 h 30, alors que le projet sera voté par les parlementaires. »

Une union locale de Paris, dans un tract sorti le même jour, rappelle ses revendications sur les retraites, en concluant en gras : « Et en préalable, retrait du projet actuel. » Ce tract se conclut par l'appel suivant : « Le 15 septembre, rassemblement à 12 h 30, Concorde. » Avec cette précision : « La journée de grève suivante aura lieu le 23, mais il n'était pas possible de laisser se clore le débat à l'Assemblée nationale le 15 sans être présents ce jour-là. »

Un conseiller de Sarkozy salue "une chorégraphie où chacun joue son rôle avec beaucoup de responsabilité"

Alain Minc, proche conseiller de Nicolas Sarkozy, salue responsables syndicaux et politiques qui refusent d'appeler au retrait du projet de loi gouvernemental. « Je pense qu'on est dans une chorégraphie où chacun joue son rôle avec beaucoup de responsabilité parce que les syndicats sont en France admirablement responsables », déclare Alain Minc. Et par « syndicats », Minc entend naturellement les adeptes de la « main tendue » au gouvernement...

« On ne dira jamais assez le rôle qu'ils ont eu pendant le pire de la crise, et donc je pense que cette chorégraphie ne débouchera pas sur un affrontement insupportable », ajoute-t-il, félicitant au passage la direction du PS de tenir « des propos beaucoup plus raisonnables depuis quelque temps ».

Dimanche 12 septembre, à son tour, "Le Journal du dimanche" vend la mèche

Dans Le Journal du dimanche, on lit : « L'Elysée a dosé sa réponse par rapport à l'autre bord, celui des modérés. "Les propositions de Sarkozy s'adressent directement à la CFDT", observe un négociateur. "Elles sont insuffisantes, mais elles prouvent que nos défilés ont du poids", renchérit un proche de François Chèreque. Les sénateurs vont se prêter à ce scénario qui ressemble à celui de 2003, même si François Chèreque ne donnera aucun quitus à Nicolas Sarkozy. La Haute Assemblée fait du leader de la CFDT son interlocuteur privilégié. "Il a ouvert une porte, ne la lui claquent pas sur les doigts", lance un haut responsable de la majorité au Palais du Luxembourg. » ■

INTERVIEW

Alain Roques, syndicaliste CGT à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et dans la fonction publique

« Beaucoup disent : “On s'est couché devant la CFDT” »

Dans ton secteur, comment s'est passée la préparation du 7 septembre ?

La mobilisation a été très importante. Dès le mois d'août, notre syndicat national CGT avait appelé les personnels à faire grève le 7 septembre « pour le retrait du projet Sarkozy-Fillon contre notre retraite ». Nous concluons notre tract en disant : « La CGT INRA vous invite à vous réunir dès début septembre en assemblées générales unitaires dans tous les centres, afin d'organiser le succès de la grève et des manifestations du 7 septembre. »

L'aspiration des personnels à l'unité pour le retrait du projet a été telle que, début septembre, un appel commun de tous les syndicats de notre institut de recherche, y compris la CFDT, est sorti, titré : « Le 7 septembre, par la grève et les manifestations, imposons l'abandon du projet de loi gouvernemental. » Le résultat : on est passé à près de 1 200 grévistes le 7 — et sûrement encore plus de manifestants — soit trois fois plus que le 23 mars.

Et depuis le 7 septembre ?

Dans mon centre, à Orléans, les collègues se sont réunis en assemblée générale dès le 8 au matin pour s'adresser à l'intersyndicale confédérale dans les termes suivants : « Nous estimons qu'il n'y a pas d'aménagement possible à ce projet. Il n'est ni amendable ni négociable et doit être purement et simplement retiré. C'est ce que l'intersyndicale de cet après-midi doit clairement répondre aux "aménagements" que devrait annoncer Sarkozy. Le gouvernement entend faire adopter son texte le 15 septembre à l'Assemblée. Nous estimons que l'intersyndicale doit appeler avant cette date la population à la grève et à manifester de manière encore plus large jusqu'au retrait du projet de loi. » Autant dire que les pseudo-reculs du gouvernement sur la pénibilité ou autres annonces n'ont aucune prise sur les collègues. Personne n'est dupe, même les collègues CFDT qui étaient dans l'assemblée.

Donc, pour toi, la question du retrait et de la grève est toujours à l'ordre du jour ?

Plus que jamais. Même si l'Assemblée nationale, dont je ne développerai pas ici ce que j'en pense,



s'apprête à voter le projet de loi.

Alors, comment vois-tu la suite ?

Pour demain, le 15, je ne sais pas ce qui va se passer, compte tenu de la décision des confédérations du 8 septembre après-midi. Je dois te dire que ce communiqué intersyndical a semé le trouble et l'exaspération. Le mot d'ordre de retrait du projet de loi n'y est toujours pas avancé et tout a été reporté au 23 alors que la puissance du 7 appelait immédiatement de continuer encore plus fort, en particulier ce 15 septembre, jour du vote à l'Assemblée, dès lors que Sarkozy ne reculait en rien. Personnellement, je déplore que l'alliance avec Chérèque dicte les décisions d'actions, alors qu'il a ouvertement tendu la main au gouvernement. Nous sommes nombreux à penser cela. Je te cite un des nombreux e-mails de protestation reçus : « A Lyon aussi, malgré la pluie, la manif était plus grande qu'en juin. Mais quand j'entends ce matin que la prochaine, c'est dans quinze jours, alors là ! Je trouve que les syndicats auraient dû se voir dès mardi soir, au lieu de se pavaner sur les plateaux télé pour continuer le mouvement. J'avais peur que l'on s'achemine vers des manifs hebdomadaires, alors qu'ils vont discuter à l'Assemblée tous les jours. Mais là, c'est pire. Pour moi, s'il n'y a pas blocage économique plusieurs jours de suite, ça ne bougera pas. Je ne vais pas faire des jours de grève pour une virgule dans le texte. »

Dans un autre centre INRA, les personnels se sont réunis avec la CGT le 9 septembre, après l'intersyndicale confédérale, et ont adopté une motion dans laquelle ils décident « de faire part de leur mécontentement » et ajoutent : « Nous ne comprenons pas la stratégie des confédérations concernant l'appel à la grève du 23 septembre, huit jours après le vote en Assemblée de la loi sur la réforme des retraites (...). Cette décision provoque l'exaspération de la base, qui voit dans cette stratégie le risque d'une démobilitation. »

Cette révolte a eu lieu de la base au sommet, particulièrement dans la CGT, au point qu'il y a eu plusieurs réunions de suite des responsables de fédérations avec la direction confédérale, et

même un Comité confédéral national extraordinaire convoqué vendredi dernier.

Le matin de l'intersyndicale, une réunion des responsables de fédérations a donné mandat à la délégation confédérale de la CGT de proposer une nouvelle journée de grève le 15, jour du vote à l'Assemblée nationale. Lors de cette intersyndicale, je sais que la FSU, SUD-Solidaires et FO se sont prononcés dans le même sens. Il a suffi que la CFDT refuse pour que la délégation CGT s'aligne en dépit du mandat. A de très hauts niveaux dans la CGT, beaucoup se disent : « On s'est couché devant la CFDT. » La protestation a été telle que, en haut, la direction confédérale a pris la mesure des choses et a été obligée d'en tenir compte en annonçant un rassemblement le 15 devant l'Assemblée nationale. Mon syndicat a déposé un préavis de grève pour permettre aux personnels de s'y rendre et y exiger le retrait du projet.

Et pour le 23 ?

C'est clair que personne ne veut laisser passer la loi. Les derniers développements nous montrent aussi que si l'on veut réellement faire reculer Sarkozy et obtenir l'abandon de ce projet, il faudra y mettre le paquet, et qu'un appel à manifester toutes les deux-trois semaines ne le permettra en rien, d'autant que le gouvernement entend que le texte soit définitivement voté en octobre. Un appel à une grève interprofessionnelle franche de tous les salariés du pays jusqu'au retrait du projet aurait donc été préférable. Dans de nombreuses professions, il y a des appels communs qui disent « retrait » ou « abandon » de la contre-réforme. J'ai vu qu'il y avait des préavis de grève dans de nombreux secteurs, notamment à la SNCF...

Moi, en tout cas, j'y serai le 23, mon syndicat y appellera et je suis sûr que la majorité de mes collègues fera de même.

Une chose est certaine : selon toute vraisemblance, le 23 septembre, la loi aura été votée à l'Assemblée nationale. Le problème se posera, à nouveau et de façon plus aiguë que jamais, dans la mesure où les travailleurs auront légitimement le sentiment que, pour des raisons très politiques, il aura été laissé à ce gouvernement une voie de sortie, alors que, le 7 au soir, on l'avait dans notre ligne de mire.

Correspondance

11-12 septembre : “J'étais aux débat à la Fête de “L'Huma”...”

Patrice,
militant du PCF

J'ai participé au débat avec Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, interviewé par quatre journalistes à la Fête de L'Huma.

Une journaliste lui a demandé « s'il était prêt à aller jusqu'au blocage du pays et s'il considérait qu'il pourrait être suivi par les salariés sur cette stratégie ».

Thibault a répondu : « Je n'ai jamais parlé de blocage du pays, mais de blocage social, et je ne me laisserai pas entraîner dans ce piège par les journalistes. » Il a précisé que « bloquer le pays, la CGT sait faire, il n'y a pas besoin d'être nombreux pour empêcher les trains de rouler ou pour couper l'énergie, on a les clés des locaux... ».

Mais, selon lui, il fallait « avant tout gagner la bataille de l'opinion », car « les caisses de retraite sont en déficit pour deux tiers à cause de la crise ». Pour lui, « nous voulons battre ce gouvernement, mais nous avons jusqu'à la fin octobre pour résoudre ce problème, après il sera trop tard ».

Je suis intervenu dans le débat qui a suivi en disant : « Tout d'abord, je suis évidemment d'accord avec toi pour défendre la retraite à 60 ans, mais le nombre d'années de retraite est en déficit pour deux tiers à 24 ans, je sais ce que ça veut dire pour moi travailler, 45, 41,5 ou 37,5... L'espérance de vie d'un salarié qui part à 65 ans est de 67 ans... A 50 ans, c'est 86 ans. »

Une précision, je suis fonctionnaire d'Etat, mon régime n'est en aucun cas en déficit, puisque nous n'avons pas de caisse et que nos retraites sont inscrites au budget de l'Etat. Blocage du pays, blocage social ? Ce que je connais, moi, c'est la grève jusqu'au retrait du plan Sarkozy-Woerth.

Si l'on veut battre ce gouvernement, alors pourquoi avoir attendu le 23 septembre pour la prochaine journée de grève sans exiger le retrait ? Et que fait-on au soir du 23 ? On se donne rendez-vous fin octobre, à la Toussaint ? »

“Moi, j'aime bien les défilés, mais beaucoup moins les processions !”

Bernard Thibault m'a répondu : « Je suis contre le mot d'ordre de retrait, car il signifie que l'on se contente du statu quo. Je n'ai jamais dit qu'on devait s'arrêter au soir du 23 septembre. Il y aura notamment une puissante manifestation le mercredi 29 septembre à l'appel de la CES devant le Parlement européen contre l'ensemble des plans d'austérité de l'Union européenne. »

S'il n'est pas question de se battre pour obtenir le retrait du projet de loi, alors on peut évidemment faire n'importe quoi...

Dans sa déclaration liminaire, Thibault n'avait pas hésité à dire, à propos de la pénibilité, que « si c'est la droite qui fait avancer ce dossier, cela ne le dérangeait pas... ». La plupart des interventions se situaient sur le terrain de l'exigence du retrait et Bernard Thibault a du souci à se faire s'il veut convaincre les salariés qu'il vaut mieux une régression sociale que le statu quo.

Informations syndicales

nécessairement à l'ordre du jour la grève interprofessionnelle jusqu'à satisfaction. »

La commission exécutive
Montreuil, le 13 septembre 2010

“Première des exigences : retrait du projet de loi”

Un appel de la fédération CGT des Sociétés d'études

« La fédération CGT des Sociétés d'études appelle les salariés à la grève le 15 septembre, jour du vote de la réforme des retraites à l'Assemblée nationale. »

Elle les appelle à participer massivement aux manifestations et rassemblements organisés dans les territoires, en particulier devant l'Assemblée nationale en région Ile-de-France. La première des exigences est d'obtenir dans l'immédiat que le gouvernement abandonne le projet de loi sur les retraites.

D'ores et déjà, la fédération appelle ses organisations à mettre en débat dans les assemblées générales la possibilité de reconduire la grève à partir du 23 septembre jusqu'au retrait de la réforme.

Car si, au soir du 23 septembre, le gouvernement ne retire pas son projet, son obstination mettra

“Rassemblement pour refuser la loi sur les retraites le 15 septembre à 18 heures devant la préfecture du Puy-en-Velay”

Haute-Loire : communiqué commun des unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires, CFDT, CFTC, UNSA

« Les salariés, en Haute-Loire comme en France, se sont mobilisés dans des proportions exceptionnelles le 7 septembre pour défendre les retraites et demander l'abandon du projet gouvernemental. »

Ils refusent que l'on augmente encore leur durée de cotisation (...). Ils refusent que l'on reporte à 62 ou 67 ans l'âge de départ en retraite (...). Augmenter les cotisations des fonctionnaires alors que les salaires sont gelés, c'est faire le choix d'une baisse directe du pouvoir d'achat.

C'est pour refuser ce recul social sans précédent que l'ensemble des organisations syndicales de Haute-Loire, CGT, FSU, CFTC, CFDT, CFE-CGC, FO, UNSA et Solidaires, appellent le 15 septembre, jour du vote de la loi à l'Assemblée nationale, à un rassemblement à 18 heures devant la préfecture du Puy-en-Velay pour exiger le retrait du projet de loi.

En refusant d'entendre cette exigence, le gouvernement contraint les salariés à mettre à l'ordre du jour la grève interprofessionnelle jusqu'à l'abandon du projet.

Nous vous appelons à mettre en discussion la reconduite de la grève dès maintenant au cours d'assemblées générales dans les entreprises, les administrations et les services, et à préparer la mobilisation unitaire interprofessionnelle du 23 septembre. »

Informations ouvrières

**Pour
6 500 abonnements
au 1^{er} octobre**
(lire page 16)